

Les enjeux de la réussite éducative en Guyane 2023-2024



Plus de la moitié des Guyanais vit sous le seuil de pauvreté. La proportion d'élèves issue de familles défavorisées est de 67% contre 40% en moyenne nationale.



La population guyanaise est jeune et en pleine croissance. Les effectifs scolaires représentent 30 % de la population contre 18 % en moyenne nationale (*Cour des comptes même rapport - décembre 2020*). D'ici 2030, on estime que la Guyane devra accueillir 30% d'élèves de plus qu'aujourd'hui dans le second degré (*Insee analyse Guyane, Janvier 2016*).



Le territoire connaît de fortes disparités sociales et culturelles. L'île de Cayenne, l'Ouest, l'Est et les communes du fleuve présentent des disparités importantes. Une quarantaine de langues parlées sont par exemple recensées en Guyane.

Les jeunes guyanais en situation de **grande fragilité scolaire**

65%

Des enfants âgés de 3 ans sont scolarisés en Guyane, **contre 96,8% au niveau national** (*Région académique Guyane - Guide pratique 2022-2023*)

30%

Des jeunes guyanais souffrent d'illettrisme en français, **contre 5,3% au niveau national** (*Région académique Guyane - Guide pratique 2022-2023*)

59%

Des élèves de 6^{ème} en Guyane peuvent espérer obtenir le baccalauréat, **contre 84% pour un parisien** (*DEPP - Note d'information n°22.10*)



LES COMMUNES

**LA COLLECTIVITÉ
TERRITORIALE
DE GUYANE**

LE RECTORAT

3 acteurs → 3 priorités

portent le système éducatif :

Responsables de la construction, de la gestion des écoles maternelles et élémentaires et de la restauration. Elles déterminent la sectorisation

Responsable de la construction et de la gestion des collèges et lycées, de la restauration, de l'hébergement et du transport scolaire. Elle détermine la sectorisation et conçoit la carte des formations, en lien avec le rectorat

Définit la stratégie académique du territoire, assure la gestion du personnel enseignant, directeurs et proviseurs, adjoints gestionnaires et conçoit la carte des formations, en lien avec la CTG



Scolarisation

**Lutte contre
le décrochage**

**Réduction
des inégalités**

L'éducation, droit fondamental et vecteur de développement pour la Guyane



L'éducation est **la clef de voûte du développement durable** d'un territoire. Elle favorise notamment :



La croissance économique de long terme
(Barro, 2001)



La protection de la biodiversité (UNESCO)



L'impact social considérable, notamment sur la mortalité infantile (ONU)



L'égalité hommes-femmes (Banque mondiale)



L'accès à une alimentation équilibrée



L'AFD s'inscrit comme un partenaire du système éducatif guyanais et encourage une action coordonnée à l'échelle du territoire

Les compétences de la Collectivité territoriale de Guyane (CTG)



42 354

collégiens et lycéens guyanais de 11 à 18 ans accompagnés par la CTG dans leur scolarité en 2023-2024



Pour mettre en œuvre ses compétences :

La CTG consacre environ chaque année environ :



145M€

pour sa politique éducative



23%

de son budget annuel



3 900 €

par élève

La CTG dispose d'un réseau de :



5 antennes locales

sur tout le territoire

coordonnant l'action de



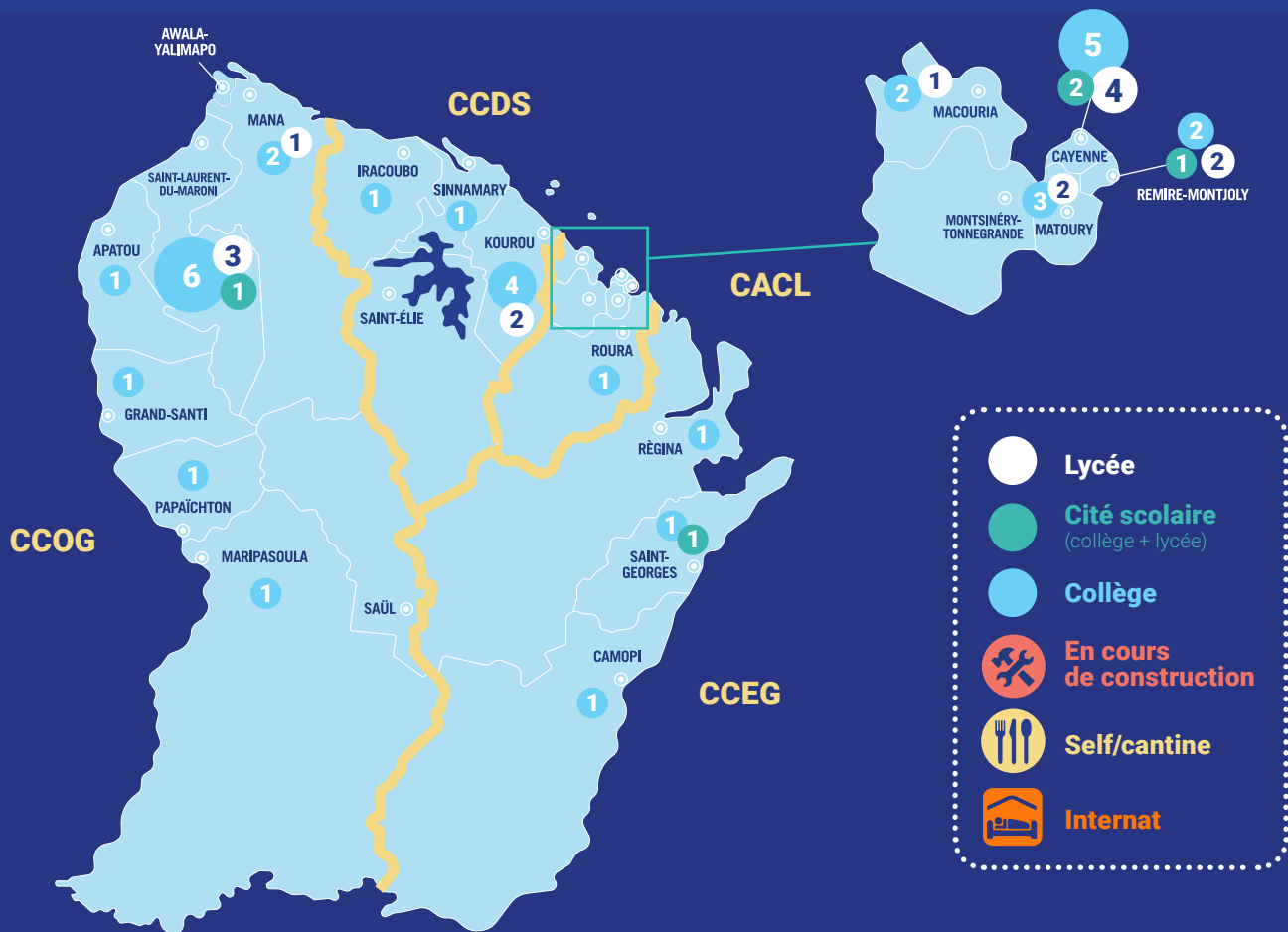
Plus de 1 000

agents de terrain



Collèges et lycées de Guyane

Observatoire des Établissements de Formation en Martinique 2023



Communauté d'agglomération Centre Littoral (CACL)

- Collège III
- Just Hyasine
- Antoine Sylvere
- Paul Kapel
- Justin Catayée
- Gérard Holder
- Eugène Nonnon
- Auxence Contout
- Saint Paul de Cacao
- Concorde / Maurice Dumesnil
- La Canopée
- Lise Ophion
- Matiti
- Melkior-Garré
- Max Joséphine
- Jean-Marie Michotte
- Félix Eboué
- Balata
- Larivot
- Ext St.Joseph de Cluny
- Anne-Marie Javouhey 3^e

Communauté des Communes Des Savanes (CCDS)

- Ferdinand Madeleine
- Elie Castor
- Victor Schoelcher
- Omeba Tobo
- Joseph Ho Ten
- Henri Agarande
- Gaston Monnerville
- Elie Castor

Communauté des Communes Ouest Guyanais (CCOG)

- Collège VI
- Paul Jean Louis
- Léodate Volmar
- Eugénie Tell Eboué
- Arsène Bouyer d'Angom
- Albert Londres
- Ma Aiye
- Achmat Kartadinama
- Capitaine Charles Tafari
- Grand Man Difou
- Paule Berthelot
- Léo Othily
- Lycée IV
- Raymond Tarcy
- Lumina Sophie
- Bertène Juminer
- Léopold Elfort
- Cécile Chevier

Communauté de Communes Est Guyanais (CCEG)

- Ecoquartier
- Reeberg Néron
- Auguste Dédé
- Constant Chlore
- Pierre Ardinet (Annexe)
- Paul Suitman
- Léon Gontran Damas
- Lama-Prevot
- Cité Scolaire de St.Georges
- Sainte-Thérèse

Les défis de la CTG en matière d'éducation



La construction, l'entretien et la maintenance des collèges et lycées

Près de
230 000 m²

Superficie totale du parc de collèges et de lycées publics en Guyane

Plus de **40M€** consacrés par la CTG chaque année pour son entretien et son extension

12 500 élèves supplémentaires

à accueillir dans le second degré, d'ici 2030, du fait de la pression démographique et de l'augmentation du taux de scolarisation



Entre 2021 et 2023, le lycée Larivot de Matoury, le collège VI de Saint-Laurent et la cité scolaire de Saint-Georges ont ouvert leurs portes à **2 000 élèves supplémentaires**.
7 nouveaux établissements sont en cours de construction

Pression démographique



Le transport scolaire et périscolaire

La CTG assure

la gestion d'une trentaine de lignes fluviales et d'une centaine de lignes terrestres via un réseau de 75 transporteurs

27M€ par an de budget consacré au transport

Sans différence notable entre le transport terrestre et le transport fluvial, le coût moyen est d'environ 2 000€/an par élève transporté



L'un des principaux défis repose sur l'**accessibilité de cette offre pour les familles**

La CTG œuvre pour rendre cette offre plus accessible, tant d'un point de vue administratif, (notamment pour les familles qui n'ont pas accès à internet), que financier : le tarif est pour l'instant de 120€ par élève, sans dégressivité en fonction de la situation sociale



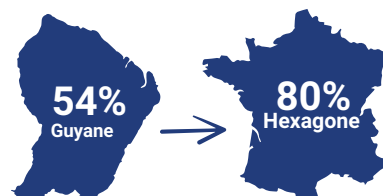
L'hébergement

10 internats

gérés par la CTG pour un budget de **1,4M€**

Taux d'occupation insuffisant

Si ce mode d'hébergement est un facteur de lutte contre l'éloignement géographique, il n'est pour l'instant pas plébiscité par les familles



L'ouverture généralisée des internats le week-end et leur adaptation plus étroite aux habitudes de vie des élèves doivent permettre de favoriser ce mode d'hébergement fiable et sécurisé, **vecteur de lutte contre le décrochage scolaire**

Eloignement géographique et culturel



Restauration

La restauration scolaire est un enjeu crucial

La CTG gère une trentaine de lieux de restauration à travers le territoire, elle organise dans certains établissements, la distribution de collations

Problème d'attractivité

Les infrastructures et l'offre de restauration ne répondent aujourd'hui pas complètement aux besoins. **Le taux de demi-pensionnaires est en-deçà de la moyenne nationale**



L'alimentation a un impact majeur sur les capacités cognitives. **Chaque nouveau collège ou lycée construit accueille désormais systématiquement un lieu de restauration.** Au-delà, **une réflexion globale doit être portée sur les menus** afin d'encourager une alimentation des enfants saine et en phase avec leurs habitudes culturelles. Entre 20 et 25% des repas servis sont jetés (*Rapport Développement durable de la CTG 2022*)

Pauvreté

Les engagements pour la réussite éducative en Guyane



L'Etat

Dans le cadre du plan d'urgence pour la Guyane signé en 2017, l'Etat a pris **deux grands engagements en matière d'éducation** :



50M€ de dotation annuelle versée pendant 5 ans à la CTG pour la construction de collèges et de lycées. Augmentation de la dotation annuelle de 10 à 15M€ versées aux communes pour la constitution d'écoles pendant 10 ans.



Un doublement du nombre **d'intervenants en langues maternelles**

Le rectorat fait de la **lutte contre l'éloignement** l'une de ses priorités. Dans le cadre du projet « Guyane connectée », il encourage l'accès à un enseignement à distance pour les élèves vivant dans des territoires enclavés, comme c'est le cas depuis la rentrée 2023 pour les élèves de 6ème de Twenké-Taluen, Antécume Pata-Pilima et Cayodé.

La Collectivité territoriale de Guyane

La CTG porte l'engagement de **garantir l'accès de chacun à une éducation de qualité** (CTG, Rapport développement durable, 2022). Cela passe par trois objectifs :



Poursuite des programmes de construction, d'extension et d'entretien des établissements scolaires et des internats, dans les territoires en tension démographique. Environ 40 % du montant de la PPI 2023-2028 y est consacré



Proposition d'une offre de services égale et adaptée aux caractéristiques de chaque territoire en Guyane afin de réduire l'éloignement social et culturel



Amélioration de l'accessibilité de l'offre d'hébergement, de restauration et de transport scolaire, en favorisant l'équité et en tissant une relation de confiance avec les familles, via le secteur associatif local

L'Agence française de développement



Si l'AFD ne porte pas directement de compétences liées à l'éducation, elle s'engage à accompagner les acteurs qui les portent, via :



Une participation financière aux projets locaux en lien avec le secteur éducatif, par exemple des projets de construction ou de réhabilitation d'établissements



Un accompagnement au renforcement des capacités des collectivités qui portent la compétence éducative, via la mise à disposition d'experts ou le financement de missions d'appui conseil permettant une montée en compétences des services



Un appui à la coordination des acteurs permettant de partager collectivement des constats, définir une stratégie et planifier des actions. Dans cette perspective, l'AFD soutient les actions de l'observatoire de la scolarisation et de la réussite éducative

En partenariat avec :



Rédacteur : Léa Vanpeperstraete
Designer : Emilie Chomereau Lamotte
Date de conception : 02/02/2024